

ENSEMBLE

Éducation Nationale

ISSN 1244.0701

N° 197



Mai 2009



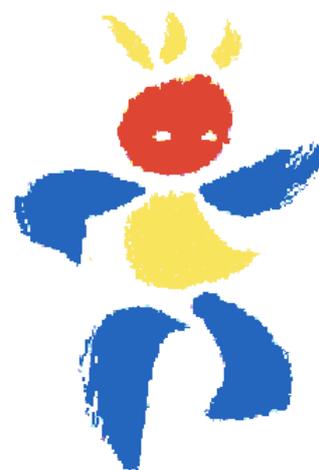
Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et PEGC (SNUIPP)

Fédération Syndicale Unitaire (FSU.) - LOZERE

ENSEMBLE SNUIPP 48 - Rue des Écoles, 48000 MENDE Tél. 04.66.49.15.90 Fax 04.66.49.15.09 Email: snu48@snuipp.fr
Commission paritaire de presse N° 0412 S 06095 - Directrice de la publication : Sandrine Baumlé - Dépôt légal : 15.05.2008 Prix 2 €

Éditorial

Un 1er mai unitaire !



L'augmentation du nombre de chômeurs, la baisse significative de la consommation, l'incertitude grandissante sur l'activité des entreprises témoignent de la gravité de la crise qui frappe un nombre croissant de salariés sans que nul ne puisse aujourd'hui en prédire la durée.

Les mobilisations ont obligé le gouvernement à agir sur les stock-options et les rémunérations indécentes des dirigeants d'entreprise lorsque ces dernières ont reçu des aides publiques directes. Sur la redistribution des richesses produites, le décret annoncé, insuffisant, est un début de remise en cause du système actuel.

Gouvernement et patronat doivent rapidement engager les négociations pour répondre aux revendications.

C'est pourquoi, après le 29 janvier et le 19 mars et dans ce contexte exceptionnel, les organisations syndicales unanimes appellent à faire du 1^{er} Mai un nouveau temps fort de mobilisation pour peser sur le gouvernement et le patronat, journée préalable à de nouvelles initiatives.

Mende le 24 avril 2009

SOMMAIRE

- Métier* : Jardins d'éveil, subterfuge et tour de passe-passe ; Lu au BO ; Lu au JO p. 2
- Métier* : Résultats des évaluations ; Formation des enseignants p. 3
- Agir Ensemble* : Pétition, un vrai statut, un vrai métier... ; infos brèves p. 4

Manifestation
Vendredi
1^{er}
Mai
Rassemblement
à 10 heures
Cour de la Chicanette
Mende

Jardins d'éveil, subterfuge et tour de passe

8 000 places partiellement financées et ... 14 000 supprimées.

Nadine Morano secrétaire d'Etat à la famille et Xavier Darcos, ministre de l'Éducation Nationale viennent d'annoncer **l'expérimentation de jardins d'éveil dans les écoles maternelles en septembre 2009 !**

Le ministre avait pourtant affirmé que les conditions d'inscriptions à l'école maternelle n'étaient pas modifiées à la rentrée 2009 : **il s'agit bien avec cette annonce, de substituer à l'école maternelle, lieu d'éducation et d'apprentissage, une garderie beaucoup plus coûteuse pour les familles.**

De plus l'annonce du financement partiel de 8 000 places à la rentrée 2008 ne peut cacher la baisse régulière de la scolarisation des élèves de moins de trois ans à l'école maternelle. En effet le taux de scolarisation de ces enfants est passé de 35,4 % en 2000 à 21,3 % à la rentrée 2008 (chiffres MEN) : ce sont 14 000 élèves supplémentaires qui chaque année ne trouvent pas de place à l'école maternelle !

En Lozère, de 45 % de scolarisation des 2 ans en 2000, nous sommes à 30% en 2007 (chiffres IA).

Pour le SNUipp, l'école maternelle est une véritable école. Première scolarisation des élèves, authentique lieu de prévention et de lutte contre les inégalités, elle mérite mieux que des a priori et des polémiques ou que des économies budgétaires. Le SNUipp réaffirme la nécessité de scolariser tous les enfants dont les familles en font la demande y compris à partir de l'âge de deux ans. Le SNUipp demande **que soit respectée la loi** qui est très claire : "*les enfants qui ont atteint l'âge de deux ans au jour de la rentrée scolaire peuvent être admis dans les écoles et les classes maternelles dans la limite des places disponibles. [...] L'accueil des enfants de moins de trois ans est assuré en priorité dans les écoles et classes maternelles situées dans un environnement social défavorisé... et particulièrement en zone d'éducation prioritaire*" (Code de l'éducation, article D.113-1).

Il appelle les enseignants des écoles et les parents, à multiplier les initiatives en faveur d'un développement

de l'école maternelle.

De plus, d'après les informations qui ont été diffusées, l'implantation de ces jardins d'éveil pourrait se faire au sein des écoles maternelles. Directeurs et enseignants d'écoles maternelles seraient sollicités pour encadrer, conseiller... les personnels chargés de ces structures. Il est également envisagé des commissions qui évalueraient la capacité d'un enfant à entrer à l'école : serait-il question d'évaluer les tous petits avant même leur arrivée à l'école ? La question des jardins d'éveil n'a fait l'objet d'aucune discussion avec les organisations syndicales. Ainsi au temps des excuses après les propos blessants prononcés vis-à-vis des enseignants de maternelle n'aura pas succédé le temps des mesures positives en faveur des élèves. Alors que l'intérêt des enfants nécessite de travailler la complémentarité et la continuité entre les structures d'accueil de la petite enfance et l'école maternelle, cette mesure cache mal **la volonté d'économiser des postes à l'école maternelle,** de remettre en cause le principe de gratuité et d'aboutir à une réduction des ambitions du service public d'Éducation.

Dans ce contexte, il est essentiel de suivre attentivement le devenir du poste de Conseiller pédagogique maternelle qui vient d'être créé, en Lozère comme ailleurs, à la Carte scolaire 2009.

Jeudi 16 avril, le ministère a enfin reçu le SNUipp avec d'autres organisations syndicales pour leur présenter un projet de cahier des charges sur la formation des enseignants à la spécificité de l'école maternelle.

Le SNUipp relève avec intérêt la relance d'une réflexion sur l'école maternelle, interrompue depuis les groupes de travail de l'automne 2007.

Il a cependant fait part au ministère de ses interrogations quant au thème abordé, dans un contexte particulièrement confus, à la fois sur l'école maternelle et sur la formation des enseignants. Le SE-Unsa et le SGEN se sont associés à nos analyses et nos interrogations. Une prochaine réunion aura lieu au cours de la deuxième quinzaine de mai.

Lu au B.O.

n° 14 du 2 avril 2009

☐ Programme Jules Vernes : Séjours professionnels annuels à l'étranger destinés aux enseignants titulaires du premier et du second degré année scolaire 2009-2010 .
☐ Éducation sportive : Partenariats au service de l'éducation nationale dans le domaine du sport .
☐ Mutations : Dépôt et instruction des candidatures à un poste dans les écoles européennes - rentrée scolaire 2009-2010.

n° 15 du 9 avril 2009

☐ Vacance de poste : Enseignants à la Cité des sciences et de l'industrie - rentrée 2009.

La FSU propose

Fonctionnaire, quelle idée !

Un ouvrage collectif édité par Nouveaux regards et Syllepse
8 € commande : SNUipp 48.

Lu au JO.

Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville

☐ Décret n° 2009-378 du 2 avril 2009 relatif à la scolarisation des enfants, des adolescents et des jeunes adultes handicapés et à la coopération entre les établissements mentionnés à l'article L. 351-1 du code de l'éducation et les établissements et services médico-sociaux mentionnés aux 2° et 3° de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles

Ministère de l'éducation nationale

☐ Arrêté du 2 avril 2009 précisant les modalités de création et d'organisation d'unités d'enseignement dans les établissements et services médico-sociaux ou de santé pris pour l'application des articles D. 351-17 à D. 351-20 du code de l'éducation.

□ Succès incontestable pour la conférence d' **Henri PENA-RUIZ** à MENDE le jeudi 23 avril : plus de 300 participants. Les organisateurs dont le SNUipp et la FSU prévoient d'éditer le texte de cette conférence.

□ Intervention du 5 avril 2009 d' **Henri PENA-RUIZ** aux Rencontres internationales laïques de Saint Denis.

(voir sur <http://48.snuipp.fr>)

Résultats des évaluations

Le ministère vient de publier les résultats des évaluations CM2 passées en janvier malgré les multiples contestations et interrogations suscitées par le dispositif.

Pour la première fois depuis la nomination de Xavier Darcos, le ministère de l'Éducation nationale fait mine de découvrir qu'une large majorité d'élèves obtient de bons résultats à l'école. Il s'agit d'un fait suffisamment rare pour être souligné.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie déclare à propos de ces résultats : *"Ils sont meilleurs au niveau de la Lozère qu'au niveau national à ce moment de l'année."* *

Est-ce l'effet des évaluations ou des actions des personnels et des parents ?

Alors qu'un grand nombre d'enseignants

ont suivi les consignes syndicales de ne faire passer aux élèves que les exercices sur les notions travaillées et de ne faire remonter que les résultats aux exercices réellement réalisés, chacun s'interroge sur la fiabilité de ces évaluations.

Le SNUipp Lozère rappelle : *"C'est normal*

d'évaluer les élèves... mais là ce n'est pas satisfaisant ni pour nous, ni pour les élèves... L'évaluation se fait au quotidien." *

Quel crédit donner alors aux résultats présentés par le ministère ?

Comment ont été codés les exercices non passés par les élèves ?

Quelle fiabilité accorder à une évaluation aussi mal ficelée ?

Quelle peut être la valeur d'une mesure des acquisitions

des élèves en cours d'année, alors même que la totalité des notions n'avaient pas encore été abordées ?

Que penser de la conception d'une évaluation, censée servir d'outil aux enseignants pour le repérage des difficultés, alors que le mode de correction "juste ou faux" ne permet aucune appréciation intermédiaire du niveau d'acquisition ?

Les résultats seraient moins bons en mathématiques qu'en français : est-ce le résultat de programmes inadaptés en mathématiques ou d'exercices d'un niveau de difficultés trop élevé à cette période de l'année ? Les résultats nationaux de cette évaluation manquent de fiabilité en raison de multiples faiblesses méthodologiques et de leur manque de précisions.

"A la lumière de ces résultats, Guy Stievenard va donc présenter un plan d'action aux enseignants.

Le 7 mai prochain, un séminaire départemental va être organisé..." annonce la presse *.

Le SNUipp rappelle que les enseignants ont besoin d'outils fiables et non de coups médiatiques pour aider au quotidien tous les élèves à réussir et pouvoir informer les familles des progrès de leurs enfants. Pour cela une remise à plat du dispositif des évaluations nationales est plus que jamais indispensable.

* *Midi Libre* du 9 avril 2009.

Pour plus d'informations sur l'évaluation voir sur le site

<http://48.snuipp.fr>

l'interview de Jean Claude EMIN, Inspecteur général.

Formation des enseignants

La FSU et ses syndicats enseignants ont rencontré les ministres de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche au sujet de la formation des enseignants.

Ils ont fait état de la mobilisation des enseignants et des étudiants et rappelé leurs désaccords avec un dispositif qui risque d'entraîner une dégradation de la formation professionnelle des enseignants des écoles. Ils ont insisté pour que le dispositif actuel soit abandonné au profit de l'ouverture de négociations et de garanties sur l'année 2009-2010.

Les ministres ont confirmé qu'ils maintenaient en l'état les épreuves du concours ainsi que les préparations au concours à l'IUFM.

Que des discussions s'ouvraient sur les concours et les dispositifs d'accompagnement.

A l'issue d'une longue discussion, les ministres ont admis que pour 2009-2010 les inscriptions au concours pourront s'effectuer comme cette année en IUFM et que cette inscription vaudra inscription en M 1.

Il s'agit d'un point important puisqu'il permet à la formation en IUFM d'être maintenue et assure la poursuite de l'existence des IUFM pour les enseignants des écoles.

Ils ont demandé le rétablissement à 10 000 du nombre de postes au concours au lieu de 7000 comme le prévoit la "mastérisation" et interrogé sur le nombre de stagiaires en poste en septembre 2010.

Le ministère a annoncé que si des lauréats au concours poursuivent leur deuxième année de master et restent étudiants, il sera fait appel aux candidats suivants sur la liste.

Le ministre de l'Éducation nationale a confirmé le maintien du rôle des PEMF et confirmé l'ouverture prochaine de discussions sur leurs missions.

Les deux ministres se sont également engagés à maintenir l'existence des sites actuels de formation ainsi que le potentiel de moyens.

En revanche ils se sont refusés à maintenir l'année de PE2 en 2010-2011 avec 60% du temps en IUFM et 40 % du temps en stages de responsabilité (stage filé et R3).

Un groupe de travail sur le contenu du concours a eu lieu le mardi 21 avril. (voir déclaration sur <http://48.snuipp.fr>)

Agir Ensemble

Poursuivre
l'action en mai

Un vrai statut, un vrai métier pour les emplois de vie scolaire en CAV et CAE

Nous demandons l'arrêt des recrutements sous contrats précaires parce que l'aide à la direction est importante pour un meilleur fonctionnement de l'école et parce que la scolarisation des enfants en situation de handicap est une priorité nationale. Ni les enseignants qui auraient plus de difficultés à fonctionner sans eux ni les parents d'élèves qui y voient un plus certain pour leurs enfants et les écoles ne mettent en doute, aujourd'hui, l'intérêt et l'efficacité des Emplois de Vie Scolaire. Personne ne doit se retrouver sans solution ! Pérennisons les emplois de vie scolaire et aménageons des possibilités d'accès à des emplois statutaires pour les personnels en place !

Nom

Prénom

Commune

Signature

À retourner au **SNUipp-FSU, Maison des Syndicats, rue des Écoles, 48000 MENDE.**

Un grand 1er MAI, contre les licenciements, pour l'arrêt des suppressions de postes dans la Fonction Publique et le retrait des dispositifs favorisant les heures supplémentaires. Pour une politique fiscale permettant la solidarité et le développement des services publics, pour l'augmentation du SMIC, des négociations sur les salaires et pensions et poursuivre l'action de la maternelle à l'université

Après les **Manifestations unitaires du 1er mai**, la FSU propose une nouvelle étape de mobilisation unitaire le plus rapidement possible (grève interprofessionnelle, manifestation nationale...).

Au plan éducatif :

les organisations du collectif "**l'école est notre avenir**" et les syndicats ont décidé d'une action en mai. Les contraintes de dates sont nombreuses : ponts, congrès de la FCPE le 27 et élections européennes le 7 juin.

Et à consulter régulièrement
<http://48.snuipp.fr>



SNUipp

SNUipp 48 (FSU)

Commission paritaire de presse
N° 0407 S 06095
Imprimé par nos soins
Prix : 2 €
ISSN 1244.0701
Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 48. Conformément à la loi du 8.01.78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp 48.
Publication mensuelle